

TRÈS IMPORTANT

Pour bénéficier d'“**atouts pour tous**”, votre situation de handicap doit être reconnue par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

A qui vous adresser ?

- Au professeur-e principal-e, au médecin, à l'infirmier-ère, au CPE, au conseiller d'orientation-psychologue, à l'assistant-e social-e, à l'enseignant-e référent-e de scolarité, au chef d'établissement.

Quelques sites utiles :

- Ministère éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/cid207/la-scolarisation-des-eleves-handicapes.html>
- Académie de Toulouse : <http://www.ac-toulouse.fr/cid66057/eleves-en-situation-de-handicap.html>
- ONISEP : www.onisep.fr/scolarite-et-handicap
- HandiU: www.handi-u.fr
- CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, organisme fédérant les MDPH) : www.cnsa.fr

La loi du 11.02.2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, est un élément déterminant pour la scolarisation des jeunes handicapés en milieu ordinaire.

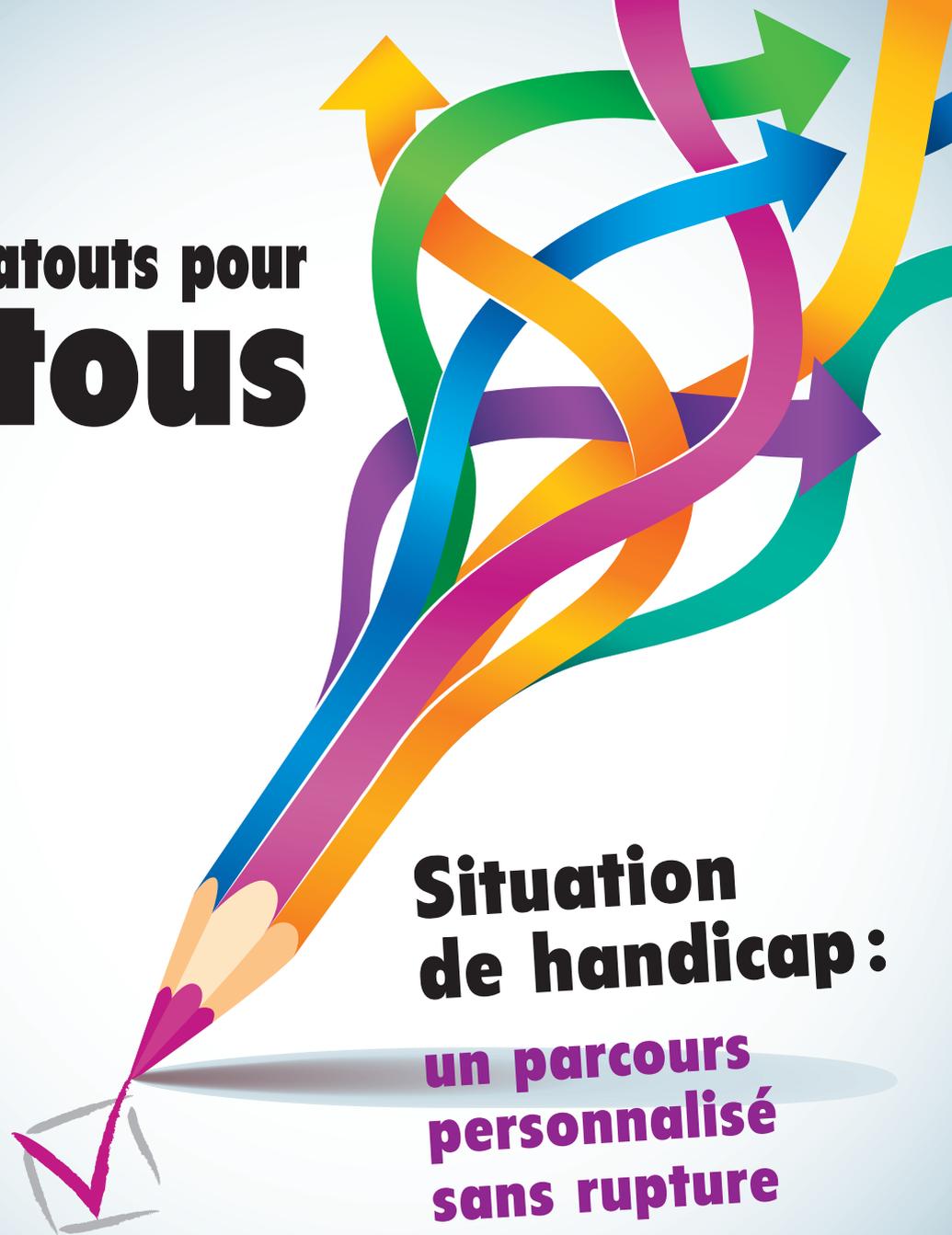
L'académie de Toulouse, l'Etat, le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur Université de Toulouse, l'ONISEP et les entreprises partenaires ont concrétisé cette volonté politique par la signature de la convention “**atouts pour tous**”. Celle-ci propose des moyens supplémentaires, adaptés et personnalisés à chaque jeune en situation de handicap (élève ou étudiant) afin de construire et sécuriser son parcours de formation puis préparer son insertion professionnelle.



THALES

contact : pole.handicap@ac-toulouse.fr

atouts pour tous



Situation de handicap :

un parcours personnalisé sans rupture

ÉLÈVES DES COLLÈGES ET LYCÉES



Réussir vos études, vous insérer dans le monde professionnel font partie de vos objectifs.

Pour vous aider, "atouts pour tous" vous propose différents outils.

atouts pour
tous

Lucas,
élève de 3^{ème}

"Nous avons visité une salle blanche où sont assemblés les satellites, et d'autres où sont testés les équipements de télécommunication. A cette occasion, j'ai découvert le métier d'ingénieur d'essais qui m'a beaucoup intéressé ..."

Des parcours de découverte des métiers et des formations (aéronautique, spatial, informatique, ...): pour les élèves de 3^{ème}, une semaine d'observation en entreprises et établissements de formation.

Des aides matérielles

En fonction de vos besoins, différents matériels de compensation peuvent vous être proposés, par exemple :

Ghislain,
élève de Terminale

"J'ai principalement utilisé le logiciel de reconnaissance vocale, notamment pour faire des fiches de révision. J'ai ainsi gagné beaucoup de temps tout en travaillant de manière très soignée. Le stylo numérique m'a été utile pour convertir des schémas au format texte."

Maël,
élève de 1^{ère}

"Le tutorat par un étudiant me permet d'avoir de l'aide dans les matières scientifiques. Il me donne des informations sur son parcours et des idées pour ma propre poursuite d'études."

Des aides humaines

Il est parfois utile d'avoir un soutien pour acquérir de l'autonomie dans votre travail. "atouts pour tous" vous propose des solutions d'accompagnement tout au long de votre scolarité : expression et communication, méthodologie, organisation, travail en équipe, aide aux devoirs, culture, sport ...

Morgane, étudiante

"Après un bac S, j'ai intégré un IUT de biologie à Rennes puis une école d'ingénieur à Toulouse dans le but de travailler dans la recherche en génétique. De retour à Rennes, je suis en première année de Doctorat dans un laboratoire du CNRS."

voire investissement est le gage de votre réussite